

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.

Abonnements : { Un an.....\$4.00
Six mois..... 2.00
Trois mois..... 1.00

H. Beaugrand,
EDITEUR-PROPRIETAIRE

Bureaux : } Le No. 1 Cent.
22, St. Gabriel.

ADMINISTRATION.

“LA PATRIE”

Paraît tous les jours, à 4h. de l'après-midi.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les frais de port sont à la charge de l'Editeur propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENT :

Un an.....\$4.00
Six mois..... 2.00
Trois mois..... 1.00

Le numéro 1 cent.

BUREAUX DU JOURNAL :

22 & 24 RUE ST. GABRIEL

ANNONCES.

Huit cents la ligne première insertion, et trois cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. BEAUGRAND,

EDITEUR DE LA PATRIE

MONTREAL.

Montréal, Lundi 24 Fév. 1879.

AU PUBLIC.

Le *National* a annoncé, samedi dernier, qu'il cessait sa publication.

La PATRIE paraît aujourd'hui pour le remplacer comme organe du parti réformiste dans le district de Montréal.

Libéral en politique, le nouveau journal continuera la tradition du parti qui combat le gouvernement de Sir John A. MacDonald à Ottawa, et qui supporte l'administration Joly à Québec.

Notre programme est donc tout tracé d'avance, et il serait inutile de répéter ici ce qui a déjà été dit cent fois et plus.

Nous croyons qu'il ne saurait y avoir d'équivoque sur notre but, nos intentions et la cause dont nous voulons promouvoir les intérêts.

Nous faisons un appel à la bonne volonté de tous ceux qui ont à cœur le triomphe des principes sur lesquels nous basons cette courte profession de foi politique.

NOTRE FORMAT.

Nous avons cru devoir, en commençant, adopter pour la PATRIE le format de l'*Evénement* de Québec, et nous devons, à ce sujet, quelques mots d'explication à nos amis.

Si nous étions pessimistes et découragés, nous pourrions dire que les journaux, suivant le sort des partis politiques dont ils sont les truchements, il était naturel que le nouvel organe du parti libéral dans le district de Montréal prit des proportions en harmonie avec celle de la représentation réformiste dans le parlement fédéral; mais ce n'est pas l'idée qui a présidé à la résolution que nous avons prise.

La première raison qui nous a décidé à accepter un format plus modeste, est une raison d'économie.

Moins de papier, autant ou plus de nouvelles et pas d'annonces gratuites et de correspondances à faire dormir debout.

Voilà ce que nous avons en vue lorsque nous avons adopté le format de la PATRIE.

Il est de notoriété public que la plupart des journaux franco-canadiens ont jusqu'à présent, marché clopin-clopant, n'évitant la banqueroute qu'au prix des sacrifices pécuniaires des chefs des partis.

Nous voulons éviter ces écueils, si la

chose est possible. Nous offrons à nos lecteurs moins d'espace à parcourir, mais plus de matière à lire que les journaux géants auxquels ils ont été habitués jusqu'aujourd'hui.

Il y aura certainement d'ici à quelque temps certaines négligences et lacunes que nous ne pourrions réparer ou combler que lorsque nous nous serons familiarisés d'avantage avec la besogne que nous entreprenons dans des circonstances particulièrement difficiles, mais nous ferons tous nos efforts pour donner le vrai cachet de la variété à notre entreprise.

On observera aussi que nous avons adopté le système français en plaçant les articles de fonds immédiatement au au-dessous du titre du journal, à la première page, et nous avons suivi en cela, l'exemple de tous les journaux français, d'outre-mer et des Etats-Unis.

Espérant que tous ces changements mériteront l'approbation de nos lecteurs nous comptons sur l'encouragement du public pour opérer graduellement les améliorations que nous nous proposons d'apporter à la condition de notre feuille.

COURRIER.

Les négociations entre la Chine et la Russie sont arrêtées, cette dernière refusant de livrer Keuldja.

L'Editeur propriétaire de la PATRIE, M. H. Beaugrand et M. Ernest Tremblay, ex-rédacteur au *National*, sont chargés conjointement de la rédaction du nouveau journal.

Une dépêche du *Daily News* dit que M. Castelar et huit de ses collègues, anciens membres du ministère de 1868, soutiendront fortement la lutte contre le ministère dans les villes du Sud de l'Espagne aux élections générales.

Dans une réunion tenue par la commission des Mercey Docks et celle du port de Liverpool, Angleterre, il a été décidé de dépenser une somme de 35,000 liv. pour bâtir des abattoirs et des étales nécessaires pour continuer le commerce du bétail avec l'Amérique.

Le steamer anglais *Zanzibar*, capitaine Page, qui est parti de New-York le 11 janvier pour Glasgow et dont on n'a plus entendu parler depuis cette époque, est maintenant regardé comme perdu. Les réclamations d'assurances sur lui seront d'ici peu réglées par la compagnie du Lloyd.

Une grande réception officielle a eu lieu jeudi à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Parmi les personnes présentes se trouvaient le Président Grévy, M. Gambetta, le que d'Aumale, le général Fleury ainsi que plusieurs notabilités bonapartistes, officiers ou anciens ministres sous la présidence de MacMahon. Il y avait aussi plusieurs ministres et ambassadeurs étrangers ainsi que des sénateurs et députés de toutes les couleurs politiques.

Le gouvernement de Suède et de Norvège a décidé, d'accord avec les Chambres, que l'indemnité de 80,000 francs payée par le gouvernement de la République française à la Suède et à la Norvège pour l'achat de l'île de Saint-Barthélemy, pouvait être rendue au gouvernement français, afin que celui-ci fondât dans l'île un établissement d'assistance publique, dont les statuts seraient approuvés par le Roi et qui porterait le nom d'établissement du roi Oscar II.

Les journaux belges nous apprennent que M. Stanley, le célèbre explorateur de l'Afrique centrale, a pris part, le 29 janvier, à la conférence de l'Association internationale pour la civilisation de l'Afrique, conférence réunie au palais et présidée par le roi. Une vingtaine de personnes y assistaient. Le roi a retenu les membres de la conférence à déjeuner. M. Stanley serait le chef désigné de la prochaine expédition en Afrique, expédition dans laquelle il serait accompagné de quatre officiers belges.

Ces messieurs seraient chargés de créer de nouvelles stations reliant à la côte la colonie que doivent fonder MM. Cambier et Vauthier, aux environs du lac Tanganyika. Ces derniers se trouvent actuellement dans le Mouezi; ils y sont précédés par l'expédition de P. Duplechin et suivis par une expédition française.

AUX JOURNAUX.

Nous serons particulièrement reconnaissants envers tous nos confrères qui voudront bien nous inscrire immédiatement sur la liste de leurs échanges.

LA GRANDE DÉCEPTION.

Personne ne voudra contester que les dernières élections générales se sont faites sur la question du tarif. Avant le sept de novembre 1873, les conservateurs tenaient le pouvoir fédéral. Nous avions alors un tarif moyen de 15 p. c. L'administration Mackenzie ayant succédé au gouvernement de Sir John A. Macdonald, le droit d'entrée sur les productions étrangères que nous importons fut porté à une moyenne de 17½ p. c. afin d'augmenter la recette de nos douanes, source principale du revenu public. Le gouvernement réformiste et ceux qui le supportaient étaient libre-échangistes en théorie; mais, comprenant que l'application des doctrines économiques n'est pas également facile dans tous les pays, ils n'avaient pas hésité, après mure délibération, à hausser le tarif jusque là en vigueur, afin de mettre le coffre public en état de faire face aux nécessités de la situation financière. Le gouvernement n'était donc pas composé seulement de doctrinaires entêtés et trop absolus dans leurs idées comme on les a représentés. Conservant intactes les convictions qu'avaient mises dans leur esprit des études sérieuses et prolongées ils savaient le plier, dans la pratique, pour les adapter aux besoins du pays tels qu'ils les comprenaient. Mais aussitôt que la crise industrielle et commerciale qui a fait le bonheur et qui fait aujourd'hui le désespoir des conservateurs s'est fait sentir, l'opposition réactionnaire indiqua le gouvernement comme la cause de tous les maux, qui s'abattaient sur notre pays en même temps qu'ils écrasaient toutes les contrées du monde. C'est alors que nos adversaires adoptèrent les mots de *protection* et de *reciprocité de tarif* comme cri de ralliement. Ils agitèrent si fortement l'opi-

nion publique dévoyée par l'état désastreux des affaires; ils promirent si souvent et avec tant de précision la renaissance instantanée de la prospérité publique si on les mettait en position de nous "protéger," que le peuple les porta au pouvoir par une immense majorité. Comme ils trouvaient le tarif de 17½ p. c. trop peu élevé pour les besoins de notre industrie et de notre agriculture nationales et qu'ils traitaient de libre-échangistes outrés ceux qui l'avaient adopté, les électeurs avaient lieu de croire, vu les promesses faites avec emphase et les engagements solennellement pris de ceux qui nous gouvernent maintenant, que la nouvelle administration imposerait des droits prohibitifs sur tous les articles de provenance étrangère qui tenteraient de venir sur nos marchés faire concurrence à nos produits similaires.

Le discours du trône n'est pas un exposé financier, nous le comprenons; mais c'est le programme de la session qui s'ouvre; et ce qui doit surtout apparaître dans un programme c'est bien ce qu'il y a de plus intéressant pour le public. Les ministres conservateurs ont pensé autrement. Pendant qu'ils consacrent un espace indéfini à une foule de questions relativement insignifiantes et dont tous les gouvernements auraient pu parler dans les mêmes termes, on n'accorde que quatre lignes à la *protection* appelée aujourd'hui *remaniement du tarif*. La déception a été immense dans le pays. On comprend que Sir John ne tiendra pas les promesses qu'il a faites et qu'il n'accordera pas ce pourquoi le peuple l'a élu. Un simple remaniement de tarif nécessite-t-il un changement de gouvernement? N'est-il pas évident que lorsque les électeurs du *Dominion* ont porté les hommes actuels au pouvoir, c'était parce qu'ils croyaient les principes économiques des conservateurs à l'antipode de ceux des réformistes? L'électorat aurait-il consenti à remplacer M. Mackenzie par des hommes ayant une politique douanière identique à la sienne et qui ont à leur actif les énormités administratives qui les ont fait trébucher en 1873? certainement non. Le pays comprend aujourd'hui qu'il a été trompé; que la *protection* n'était qu'un leurre grossier. Il est en droit d'exiger non seulement le tarif promis, mais encore des résultats si avantageux de l'adoption de ce tarif, que la prospérité instantanée que nous sommes en droit d'attendre soit plus grande que tout ce qui s'est vu jusqu'à présent. Que le peuple s'agite et qu'il brise ceux qui veulent le tromper encore après l'avoir abusé tant de fois.

Les lecteurs de la ville seront servis à domicile à raison de huit cents par semaine payables au porteur.

PETITES NOUVELLES.

—L'encaisse métallique de la Banque de France a augmenté de 18,075,000 fr. pendant la dernière semaine.

—S. A. R. la Princesse Louise est devenue une des dames patronesses de la maison protestante des Dames de Québec.

—La dette publique des Etats-Unis a été diminuée de \$ 1,600,000 durant le mois de janvier.

—G. I. Barthe, Ecr., a repris la propriété de *La Gazette de Sorel* qu'il avait cédée à Mr. Chênevert l'an dernier.

—Les affaires d'Allemagne se compliquent de plus en plus et l'opposition à l'arbitraire impérial se manifeste énergiquement au sein du Reichstag.

—Des avis de Mandalay, Indes Anglaises, affirment que le roi de Burmah a massacré tous les princes de la famille royale avec leurs enfants, et remplacé les nouveaux ministres par ceux qui étaient précédemment au pouvoir, rétablissant ainsi l'antique gouvernement despotique.

—Les cocasseries de l'annonce américaine. Copié dans un journal de Chicago:

"On demande des leçons de musique en échange du blanchissage de la semaine." Le piano transporté de la loge des Boche dans le lavoir de Gervaise.

—Le *Times* de New York dit que le ministre chinois, à Washington, favorise secrètement le passage du bill défendant l'émigration chinoise. On lui prête aussi l'intention de faire fermer la Chine aux américains.

—Le *Dayley Stock Reporter* un des plus anciens journaux de la côte du Pacifique, demande qu'une assemblée monstre soit convoquée immédiatement pour prier le président de signer le bill concernant l'immigration chinoise; il déclare que le peuple de San Francisco est prêt à se séparer des Etats-Unis, si le bill provoque veto du président.

—Hier matin, dit la *Gazette* d'Ottawa de samedi dernier, un des gardiens du *Peerless* qui se trouve près du Quai Queen, entendit un bruit formidable, et immédiatement le *Peerless* se mit à balancer comme dans une tempête. On découvrit bientôt qu'un morceau de glace d'environ cent verges de circonférence, avait été brisé en plusieurs morceaux qui ont été lancés dans toutes les directions. On croit que la cause de cette explosion est due à la combustion du bran de scie qui couvre le lit de la rivière en cet endroit.

—Le *Herald* de New York, publie une longue lettre venant de Ceara, Brésil, qui donne des détails horribles sur la famine et la peste. Un demi million de personnes sont mortes. Ceara est dépeuplée: des paysans affamés dévorent leurs propres enfants et les cadavres sans sépulture deviennent la proie des bêtes sauvages. La petite vérole et la peste noire ajoutent leurs horreurs à la famine et à la sécheresse.

Mythologie militaire.

—Brigadier, sans vous commander, ce serait-il un effet de votre bonté de m'expliquer un mot que j'ai lu tout à l'heure dans le feuilleton du journal de la cantine?

—Un mot?

—Oui, brigadier, je voudrais savoir ce que ça veut dire "la Boîte de Pandore".

—La Boîte de Pandore, parbleu! c'est la caserne de la gendarmerie.

Bulletin Telegraphique.

FRANCE.

Samedi le Sénat a voté l'urgence sur le bill d'amnistie.

Le général Chanzy a été nommé ambassadeur à St. Pétersbourg.

Grande excitation causée par le débordement de la Garonne à la Bastide Céron, à Bayonne, à Tarbes et à Bordeaux.

M. DeMarcère, ministre de l'intérieur, n'a pas résigné et il n'y a pas d'apparence qu'il le fasse.

Un correspondant parisien prédit une rupture prochaine, entre Gambetta et les républicains, à cause de la sévérité de la discipline qu'il veut établir dans la Chambre et de la rigueur avec laquelle il empêche les interruptions.

ANGLETERRE.

Le marquis d'Harcourt, ambassadeur français près le cabinet de St. James, a pris samedi congé de la Reine. C'est l'amiral Pothuan, ci-devant ministre de la marine, dans le ministère Dufaure, qui va le remplacer.

Le duc de Newcastle est mort. Un correspondant parisien prétend qu'un navire français a été envoyé en Egypte et qu'on y envoie aussi un vaisseau anglais pour démontrer l'accord de la France et de l'Angleterre et pour insister sur ce que la conduite du Khédive ne devienne pas une cause de malaise pour les puissances européennes.

IRLANDE.

Le docteur Butt est mieux. On prétend maintenant qu'il ne résignera pas sa position de chef du parti du Home Rule.

ALLEMAGNE.

On prête à l'empereur la déclaration que la question du Schleswig est réglée.

La Gazette de l'Allemagne du Nord continue de publier les adresses de ceux qui adhèrent à la nouvelle politique fiscale de Bismark. Les Agriculturistes, mettent beaucoup d'activité dans leur propagande et les cultivateurs paraissent généralement très favorables au système protectionniste. Le parti national libéral, est démoralisé et l'on croit qu'il va se désorganiser complètement, avançant la dissolution du Reichstag.

TURQUIE.

Le général Todleben, a commencé l'évacuation d'Andrinople le 18. Les Turcs ont occupé les positions évacuées.

Le Prince Doudoukoff Horskoff a ouvert l'assemblée bulgare samedi. Les délégués macedoniens et roumeliotes étaient présents. L'idée d'ajourner, pour protester contre le traité de Berlin, a été abandonné attendu que le prince a menacé de résigner.

RUSSIE.

La peste fait des ravages terribles et s'est répandue dans les provinces méridionales. Les personnes atteintes ne vivent ordinairement que deux heures. Des milliers et des milliers de victimes ont succombé depuis quelques semaines. Tous les médecins sont morts dans l'espace de 24 heures après leur arrivée. Tous les cadavres sont brûlés ainsi que les maisons dans lesquelles les gens meurent. Des villes entières sont dépeuplées. Le gouvernement a placé des cor-

dons de soldats autour des provinces infectées. Sont impitoyablement fusillés tous ceux qui dépassent la ligne de démarcation. Personne ne peut sortir de l'empire. Les gouvernements autrichien et allemand ont placé un double cordon de troupe autour des frontières. Toutes les personnes sortant de la Russie en chemin de fer sont arrêtés à la frontière pour y subir une quarantaine les gens sont logés dans des hangars et des granges dépourvues de toute espèce de commodités. On rapporte que cette peste a été introduite, il y a un mois, par un soldat tartare qui s'était enveloppé d'un châle trouvé sur le cadavre d'un soldat turc. En arrivant à sa ville natale il fit cadeau de ce châle à sa fiancée. Elle s'en enveloppa et se mit à danser dans un appartement où se trouvaient vingt-cinq personnes. Elle est morte au bout de deux heures et au bout de cinq heures les 25 personnes qui se trouvaient avec elle étaient mortes. Dans l'espace de trois jours la population de la ville composé de 1.100 personnes était passée de vie à trépas moins quarante trois qui avaient pris la fuite. Telle est l'origine de la peste.

Une lettre venant du médecin de la cour de l'empereur dit que le onze du courant la peste avait quasi terminé ses ravages. Cependant le gouvernement tient encore strictement en force la loi de la quarantaine.

Vendredi soir on a déchargé une arme à feu sur le prince Krapatkine, gouverneur de Char-koff. L'assassin n'est pas connu.

AFRIQUE.

Le City of Paris, ayant à son bord le 21ème régiment, a laissé hier Queenstown pour Natal.

Le gouverneur portugais du Mozambique, envoie des troupes et trois corvettes dans la baie Delagoa sur la côte sud, de l'Afrique.

ETATS-UNIS.

Le 141e anniversaire de la naissance de Washington, a été célébré, samedi, à New-York, par des démonstrations patriotiques.

Un accident de chemin de fer, a eu lieu samedi dernier sur le "Canada Southern RR," près de Détroit. Les deux machines ont été démolies et un chauffeur a été grièvement blessé.

Un coffre-fort immense, surnommé le coffre-fort du "Centennial" a été fermé, samedi dernier, par Mme Diems de Philadelphie, après avoir été rempli de documents précieux. Il ne sera ouvert qu'en 1976, par le président qui siégera alors à la Maison Blanche.

Un pensionnaire de l'hôpital des Invalides de Hampton, Virginie, a été tué raide par l'explosion d'un canon.

Statistiques Indiennes.

Le fait curieux résulte d'une investigation officielle de statistiques que le nombre des Indiens, au lieu d'aller décroissant comme on le croit généralement, augmente d'une manière sensible. L'investigation, décidée l'an dernier par le commissaire des affaires indiennes, a été faite par le docteur George Kellogg, attaché médical du bureau indien. Le taux de l'augmentation n'a pas été déterminé, mais l'examen des statistiques d'environ

70 agences a établi sans possibilité de doute que dans les tribus le nombre des naissances excède celui des morts provenant de causes normales. Mais il n'est pas tenu compte dans ce travail des décès causés par blessures d'armes à feu ou autres.

D'après le dernier recensement, le nombre des Indiens est de cent soixante dix mille. (!)

La Marine du Monde.

D'après les calculs les plus exacts, la marine du monde compte environ 21 millions de tonnes. On évalue que chaque tonne vaut 10 louis sterl. l'une portant l'autre, soit une valeur de 210 millions de louis sterl. Sur le total de 21 millions de tonnes, la Grande Bretagne ne compte pas moins de 9,170,000. Viennent ensuite les Etats-Unis avec 3,180,000, la Norvège avec un million 500,000, l'Italie avec 1,400,000, l'Allemagne ayant presque autant que l'Italie, la France avec 1 million.

Il y a en tout 5,770 paquebots océaniques et autres vaisseaux nus par la vapeur. Sur ce nombre, la Grande Bretagne en a 3,300, les Etats-Unis 500, la France 314, l'Allemagne 326, et l'Espagne 230.

En un mot, l'Angleterre, à elle seule, a 3,300 vapeurs, tandis que le reste du monde n'en compte que 2,400. Le tonnage de ces vapeurs, qui est de 5,700,000, se répartit comme suit:

Angleterre 3,360,000 tonnes, les autres 2,320,000 se subdivisent les différents pays. L'Angleterre a plus de vapeurs océaniques que tous les autres peuples du monde.

NOMINATIONS.

BUREAU DU SECRETAIRE

Québec, 20 février 1879.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en conseil, d'associer MM. Christophe Anctil, Elie Lachance, J. C. Hamel et Timolau Beaulieu, tous quatre de Lévis; Joseph Aubert, de la paroisse de Notre Dame de la Victoire, dans le comté de Lévis; Pierre Duclos, du village de Bienville; Rigobert Bourget et Jean-Baptiste Guay, tous deux du village de Lauzon; Etienne Roy, de la paroisse de Saint-Lambert; Stanislas Plante, de la paroisse de Ste. Etienne; Onézime Carrier, de la paroisse de Saint-Henri; Michel Roberge, de la paroisse de Saint-Jean Chrysostôme; Pierre Cantin, de la paroisse de Saint-Télesphore, tous du dit comté de Lévis; Isaac Lapointe, de Saint-Jean, Isle d'Orléans, dans le comté de Montmorency; James Tibbets, de Québec-Sud; et Augustin Bergeron, de la paroisse de St. Antoine de Tilly, dans le comté de Lotbinière, à la commission de la paix, pour le district de Québec.

BUREAU DU SECRETAIRE.

Québec, 20 février 1879.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de nommer Pierre Claude écuyer, de la Côte des Neiges, un des syndics des chemins à barrières de Montréal, vice Jacques Grenier, ecr., qui a résigné.

Les lecteurs de la ville seront servis à domicile à raison de huit cents par semaine payables au porteur.

NOTES POLITIQUES.

Voici l'état officiel des votes enrégistrés à l'élection du comté de Charlevoix:

	Cimon.	Perreault.
Baie St-Paul, No 1.	85	95
do No 2.	46	124
do No 3.	59	65
St-Urbain.	17	122
Petite-Rivière.	26	34
Eboulements.	68	172
Township.	46	60
Pointe au Pic.	18	29
St-Fidèle.	37	108
St-Siméon.	33	31
Malbaie No 1.	70	35
do No 2.	96	41
do No 3.	27	46
St-Agnès.	131	67
St-Irénée.	73	32
Isle aux Coudres.	66	
	898	1077

Majorité pour M. Perreault 179.

Il y eu conseil du cabinet local samedi après-midi.

M. M. John S. Shearer, Alex. Moffat et John M. McDuff sont gazettés comme syndics officiels pour la ville de Montréal. Si le gouvernement vient à faillir à la tâche de faire tous ses partisans syndics il sera curieux de connaître le nom du fortuné mortel qui recevra le bilan.

Dans la cause de l'élection de Montmorency, Langlois vs. Valin, devant la Cour suprême, une motion fut présentée mardi matin pour faire renvoyer l'appel, vu que la cour a déjà décidé l'an dernier, dans la cause Brassard vs. Langevin, qu'il n'y avait pas d'appel sur les objections préliminaires. Leurs Seigneuries le juge en chef Ritchie et le juge Henry ont déclaré, que sans décider la question, il leur paraissait qu'il y avait une grande différence entre une exception à la forme, et une exception à la juridiction du tribunal fondée sur ce que la loi des élections contestées serait inconstitutionnelle. Après avoir consulté tous les juges, le juge en chef a dit que la cour n'entendrait pas la motion, mais que vu l'importance de la question la décision ne serait donnée que sur audition solennelle de toute la cause.

En forçant M. Leslie, ex-maître de poste de Toronto, à prendre sa retraite et en nommant pour le remplacer M. Patteson, ci-devant rédacteur gérant du journal conservateur le Mail, avec un traitement de \$500 de plus que n'avait M. Leslie, Sir John fait perdre au pays \$30,000. C'est la récompense due à M. Patteson pour les calomnies qu'il a déversées sur le gouvernement réformiste et les flagorneries qu'il a adressées aux chefs torys.

Les conservateurs soutiennent que M. Anglin, ancien président de la Chambre des Communes, n'avait pas le droit de faire les nominations d'employés de la Chambre que Sir John a annulées, parce que le Parlement étant dissous, M. Anglin ne pouvait être orateur d'une Chambre qui n'existait pas. Si on admet cette théorie M. Jos. Tassé, le député d'Ottawa, n'a pas qualité pour siéger en Chambre, parce que personne ne pouvait accepter sa démission comme traducteur, remise entre les mains de M. Anglin. Sortez de là.

Voici comment la Minerve accueille la nouvelle de la chute du National:

Cette disparition du National, après une carrière de sept ans, est une triste et nouvelle preuve du peu de ressources que trouve parmi nous le journalisme canadien-français. C'est une nouvelle preuve que dans cette carrière on se maintient à force de sacrifices pour arriver à la ruine complète. Cette carrière est l'ingratitude même, et loin de s'améliorer, nous est avis qu'elle devient de plus en plus ardue. Les exigences du public restent augmentent rapidement et les ressources du journal restent stationnaires. Depuis quelques années nos journaux ont dû faire du

journalisme à l'américaine, se lancer dans les frais de télégraphie énormes. Depuis la pose du câble transatlantique, depuis que nous avons deux sessions par année, une dépense terrible est venue s'ajouter au budget. L'a dernier, le Figaro, le journal français le plus entreprenant de Paris, se vantait d'avoir seul de tous ses confrères, publié 20,000 mots de dépêches en deux mois! Vingt mille mots! mais c'est une misère pour nous; c'est la moyenne par jour de nos dépêches pendant les sessions du parlement, et avec cela il faut payer en plus la traduction.

MM. Laframboise finissant leur carrière avec un déficit de \$30,000, c'est plus ou moins l'histoire de tous les journaux canadiens. Le Bien Public, journal du soir, et pourtant sans dépêche à payer, a dévoré \$10,000 en deux ans; le Nouveau-Monde aussi journal du soir, avant de passer entre les mains de M. Desjardins, avait absorbé \$30,000. Et après cela, on rencontre des abonnés qui nous disent: 'Ah les journaux français pour les nouvelles ne sont pas à la hauteur des journaux anglais.' C'est vraiment dommage, ces journaux sont si bien payés!

NOUVELLES CANADIENNES.

OTTAWA: On lit dans la Gazette d'Ottawa de samedi dernier:

Ce matin, vers 230 hrs, le feu se déclara dans l'hôtel Chevrier, sur la rue St. Patrick. La brigade du feu fut bientôt appelée, mais malheureusement, la prise d'eau était gelée, et les pompiers ne purent rendre aucun service avant l'espace d'un mois une demi-heure. Une partie de la maison et du ménage furent détruits. On croit que le montant des pertes s'élève à \$2,500. Il est impossible de connaître le montant de l'assurance, attendu l'absence de M. Chevrier.

Un atelier situé sur les bords du canal près le pont de la rue Maria, a été détruit hier par le feu. L'incendie a été occasionné par un tuyau de poêle défectueux, et le bâtiment était en flammes avant que l'alarme n'ait été donnée du No. 37, moulin Currier. Le gardien Manners attacha aussi tôt un tuyau à la prise d'eau de la rue Maria, et fit tout son possible pour combattre avec succès l'élément destructeur, mais il était trop tard. Le propriétaire de l'atelier, M. Clarke, perd par cet incendie un grand nombre d'outils de valeur qui étaient remisés dans le bâtiment. Il estime sa perte à plus de \$250, et malheureusement pour lui, il n'était pas assuré. Une personne dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, a eu la figure et plusieurs parties du corps sérieusement brûlées, en essayant de sauver quelques articles de la maison.

QUEBEC: On lit dans l'Eclair:

Il s'est tenu, hier, à Québec une assemblée de nos principaux hommes d'affaires au sujet du projet de construire à la Pointe Lévis un élévateur pour le transbordement du grain. M. James G. Ross a présidé, et M. Reeves, Agent général du fret du Grand Tronc, a annoncé au nom du gérant de la compagnie du Grand Tronc, M. Hickson, que celle-ci s'engageait à payer 6 pour cent d'intérêt sur tout le capital que l'on emploierait à la construction d'un élévateur pouvant contenir 75,000 minots de grains et à l'extension du quai du Grand Tronc de 500 pieds additionnels. L'élévateur coûtera environ \$125,000 à \$130,000. Le Grand Tronc va de son côté dépenser \$3000 à \$4000 pour construire un abri convenable pour les animaux, en attendant leur embarquement sur les vaisseaux. M. Reeves dit que l'intention de la compagnie du Grand Tronc est de faire de Québec-Sud le port d'expédition du grain de l'Ouest au lieu de Montréal où les gros vaisseaux ne peuvent se charger. Ce projet suggéré par le Grand Tronc est vu d'un bon oeil de tous nos hommes d'affaires et un comité a été nommé, hier, pour sa réalisation. Ce comité est composé comme suit:—James G. Ross, Colonel Rhodes, John L. Gibb, James Patton, Geo. T. Davie, W. D. Campbell, A. Joseph, P. Garneau, P. A. Shaw. A.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR
CHRONIQUE LOCALE.

—Elzéar Bélanger a été condamné samedi à deux mois de prison, pour avoir volé la robe de buffle qui décorait le sleigh d'un cocher de place. Il avait peut-être froid ?

—Un cheval prit le mort au dents samedi matin et essaya d'entrer dans le magasin de Messrs. Tourville et Plante, marchands de chaussures de la rue St. Laurent. Le véhicule a été brisé et la vitrine aussi, nous assure-t-on.

IMPORTATION NOUVELLE. — Nous avons reçu 753 caisses de nouveaux chapeaux pour le printemps que nous vendrons à très-bas prix. Ainsi les acheteurs feront bien de visiter le grand magasin du bon marché de Champagne & Cie., no. 618 rue Ste. Catherine, à l'enseigne, du Buffalo.

—Une femme du nom de Pauline Moquin, passait vendredi, dans la rue Côté quand elle s'affaissa. On manda le Dr. Finnie à la station No. 5 où elle avait été transportée et celui-ci constata qu'elle était morte. Le verdict du jury à l'enquête samedi matin fut: "Quelle était morte de la maladie de cœur."

—Durant la semaine finissant le 22 courant, il y a eu 79 inhumations dans les deux cimetières de la ville de Montréal, dont 62 dans le cimetière de la Côte-des-Neiges et 8 dans le cimetière Protestant. Le Bureau de Santé enregistre 19 cas de variole.

—Deux chevaux attelés au sleigh de M. Théodore Hart prirent le mors aux dents samedi après-midi, dans la rue St. Jacques, et dans leur course renversèrent un M. Poirier, que l'on transporta chez lui. Ses blessures ne sont pas dangereuses.

—L'alarme fut donnée de la boîte 72, samedi à 4 heures. La brigade se rendit sur les lieux, et réussit sans peine à éteindre un commencement d'incendie.

—M. Zéphirin Champagne, cultivateur de St. Eustache, est allé se plaindre samedi à M. Bissonnette, que les cadavres de Pierre Labelle, d'Angélique Girouard, celui d'une jeune fille nommée Mallette, d'un italien étranger à la paroisse, enfin celui d'une dame Dumoulin avaient été enlevés du charnier de St. Eustache, le 21 courant. On visita les écoles de médecine de la ville dans l'espoir de recouvrer un ou plusieurs des cadavres, mais les recherches furent infructueuses.

—La messe, hier à l'église St. Jacques a été célébrée avec une pompe vraiment extraordinaire. Sa Grandeur Mgr. Fabre officiait, assisté de M. le chanoine Dufresne et du Révd. M. Lussier comme diaeres d'honneur. Le prêtre officiant était M. le chanoine Moreau et M. Kavanagh chapelain des Sœurs de la Providence remplissant les fonctions de diaere et M. Maillet S.S. celles de sous-diaere. Le prédicateur, M. Lévesque, choisit son texte de St. Luc chap. 5, vers. 26. "vidimus mirabilia hodie" et pendant près d'une heure remplit des flots de son éloquence l'enceinte sacrée. La cérémonie, le sermon, les décorations, le tout ensemble en un mot étaient de nature à inspirer un pieux recueillement à la masse des fidèles qui encombraient le saint édifice.

—A l'Eglise Notre-Dame avait lieu hier matin, la cérémonie de l'ouverture des Quarante-Heures. La messe fut chantée par le révd. M. Méthot, recteur de l'Université-Laval à Montréal, assisté de M. Doucet comme diaere, et de M. Callaghan comme sous-diaere. La messe fut suivie de la procession du Très-Saint-Sacrement. Pour la première fois les congréganistes se mettaient dans les rangs à la suite du clergé, et les cierges allumés qu'ils portaient à la main, faisaient ressortir plus vivement tout ce que cette cérémonie a d'imposant.

Le soir, à 7 heures, l'autel était brillamment illuminé et les fidèles vinrent en foule faire l'amende honorable du Très-Saint-Sacrement.

—Un incendie se déclara hier soir vers neuf heures, dans la maison, No. 93, rue des Inspecteurs. Cette maison est occupée par Andrew Dunaime et Thomas Cullen. Celui-ci en se mettant au lit s'aperçut que le plâtre tombait du mur et que l'atmosphère de sa chambre était plus que tiède. En quelques instants, la maison entière était devenue la proie des flammes. On réussit après une heure de travail à se rendre maître de l'incendie, mais les meubles des deux logements ont été complètement détruits. La perte de Cullen est couverte par une police d'assurance à la Royale Canadienne; et Donahue étant absent il est impossible de s'assurer s'il a été aussi sage que son voisin: Le "Herald" de ce matin ajoute à son compte-rendu de l'incendie, que l'on déclara la perte de quatre vies; deux chiens, un serin et un perroquet avant été brûlés vifs. Le confrère est rafraîchissant.

—Son Honneur le Juge Dugas a condamné un jeune garçon nommé Elzéar Lapointe à 5 ans d'école de réforme pour avoir volé une somme d'argent à son père.

—Marie Grégoire a été arrêtée samedi dernier, sous l'accusation d'avoir volé des vêtements chez M. Pierre Murphy, de la rue St. Joseph.

—Les témoins dans l'affaire Costafrolaz qui ont été appelés à Lacolle, se plaignent de ce qu'ils n'ont pas encore été payés.

—M. Jewell, Ex-Maitre Général des Postes aux Etats-Unis, l'Hon. Sénateur McMaster de Toronto et M. W. Ottway du service Diplomatique de Sa Majesté, sont descendus à l'hôtel Windsor.

—Montréal est en train d'imiter ou plutôt de singer les villes des Etats-Unis. Nous avons maintenant nos "Walking Matches," comme nous avons eu nos courses en canot et nos boxeurs de profession. Une Miss Warren quelconque de Philadelphie et une Miss Jessie Anderson de Montréal ont "marché," samedi dernier, pour un pari sous la forme d'une montre d'or. Il y avait foule de "sports" pour admirer les deux marcheuses et Miss Anderson a remporté la victoire et le magot. Nous avouerons franchement que ces "histoires" n'ont aucun charme pour nous et nous croyons nous faire l'écho du sentiment franco-canadien en déconnaissant de tels tournois entre des jeunes filles qui qu'affichent des prétentions à une certaine distinction.

MARIAGES

A l'Eglise St. Jacques. — Le 24, M. Médéric Payette à Delle, Eugénie Rioux.

—M. L. G. Grenier à Delle, Ezilda Gravel.

—M. Azarie Boucher à Delle, Sophie Trudeau.

—M. J. B. Ladurantaye à Delle, Joséphine Lévesque.

—Marie Joseph Adrien Leblond Brumath, fils de Paschal Auguste Leblond Comte de Brumath, chevalier de la Légion d'Honneur et Directeur de l'Asile des Aliénés à Paris à Delle, Philomène Julienne Nolin.

—M. Léon Lavigne à Delle, Azilda Lapiere.

NAISSANCES

—Le 23 courant, Mme. Adolphe Ouimet, une fille.

—Mme. Ovide Dufort, un fils.

—Mme. Antoine Baril, une fille.

—Le 20 courant, Mme. Henri Cardinal, un fils.

—Sa Grandeur Mgr. Fabre, a baptisé ces enfants, hier après-midi.

Entretchats.

M. Waddington n'a jamais pu retirer que trois vers dans sa vie:

Ministère
Des affaires
Etrangères.

A propos de Pierre Charron, dont le nom va remplacer celui de M. de Morny sur les plaques émaillées des rues de Paris, le *Rappel* nous apprend que ce moraliste était le fils d'un libraire qui avait eu vingt-cinq enfants.

Peste, quel éditeur!

Une jolie coquille relevé dans un traité d'histoire naturelle: "L'auteur (l'autour) est un oiseau de la famille des buses."

Calino à failli se noyer.

Il suivait dans un canot le bateau omnibus.

Un faux mouvement de rames le fit tomber à l'eau.

Le capitaine du bateau se jette aussitôt à son secours et parvient heureusement à le retirer sain et sauf.

—Ah! monsieur, lui dit alors Calino en lui serrant la main, si vous n'étiez pas parvenu à me retirer vivant, j'étais un homme mort!...

Un vagabond.

En police correctionnelle, mauvaise excuse:

—Prévenu que faisiez-vous sur un banc du boulevard Rochechouart, à deux heures du matin?

—Mon président, je vas vous dire, j'attendais que nous ayons un ministère.

On parle d'un homme nouvellement marié.

—Encore un qui se met la pierre au cou, dit un des assistants.

—Oh! monsieur, fait une dame qui a entendu le propos, voilà qui n'est pas du dernier galant.

—Permettez, madame, il y a pierre et pierre. Je ne parle, en ce moment, que d'une pierre précieuse.

Chemin de Fer Q.M.O. et O.

AVIS

est par le présent donné que le gouvernement de Québec s'adressera au Parlement du Canada, durant la présente session, afin d'être revêtu de tous les droits et pouvoirs possédés par la compagnie de chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental relativement à la construction d'un pont sur la rivière Ottawa à ou près de la cité d'Ottawa, et d'être autorisé à obtenir et posséder dans la province d'Ontario les terrains nécessaires aux fins du système de chemins de fer de la province de Québec.

CHAS. MEUNIER

Epiceries, Vins et Liqueurs
En Gros et en Détail

AU NO. 35

Coin des Rues St. Dominique
et Vitry, Montréal.

Dans les prémisses adjoignant cette Epicerie, se trouve un ETAL PRIVE DE BOUCHER où l'on trouvera toujours au plus bas prix les meilleures qualités de Viandes, Poisson, Légumes, etc., enfin tout ce que l'on peut désirer sur un marché public.

Restaurant

DU

PRINCE ARTHUR

FRANCIS LARIN,

Propriétaire

88, RUE ST. LAURENT, 88

Vins, Liqueurs, Cigares au comptoir
Repas et Lunch à toute heure.

On sollicite la clientèle des compatriotes.

HOTEL DU CANADA

Rue St. Gabriel

Montreal



Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette.

PRIX:

DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR,
AIME BELIVEAU,
Propriétaire.

N.B.—On invite spécialement nos compatriotes d s Etats Unis à descendre à cet Hôtel. Il trouveront un service de première classe et des prix modérés.

PAPIERRIGOLLOT

OU MOUTARDE EN FEUILLE
POUR SINAPISMES

MEDAILLE DE BRONZE

Médaille d'Argent.

Paris, 1855 Hâvre, 1863
1868 MEDAILLE D'OR 1872
Lyon, 1872.

Cette nouvelle forme de sinapisme, propre, commode, d'une action toujours certaine, a été adoptée par les hôpitaux de Paris, par le ministère de la guerre, dans le service des ambulances et hôpitaux militaires, et après dix mois d'expériences en mer, par le conseil de santé de la marine française.

A Pétranger, le Papier Rigolot a également fait son chemin; l'ambassade anglaise en a prescrit l'usage à bord des navires de l'Etat, plusieurs hôpitaux civils de Londres l'ont adopté à l'exclusion de tous les autres; les hôpitaux de Vienne (Autriche) ont mité ceux de Londres, enfin l'hôpital général de Constantinople a suivi l'exemple des hôpitaux que nous venons d'énumérer.

Ces faits sont une démonstration irrécusable des qualités de ce nouveau produit.

Se méfier des contrefaçons et exiger la signature:

F. RIGOLLOT

Paris—24, Avenue Victoria— Paris
et dans toutes les pharmacies.



Departement des Terres de la Couronne.

Québec, 23 Janvier 1879.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Lieut nant-Gouverneur, par un Ordre en Conseil, en date du 20 Janvier, d'ajouter la clause suivante aux règlements touchant la coupe du bois:

Il est strictement défendu à toute personne, hormis qu'elle ait obtenu une autorisation spéciale à cet effet du Commissaire des Terres de la Couronne ou de ses agents, de s'établir ou d'abattre du bois sur des lots dans des territoires non arpentés, ou sur des terres arpentées qui n'ont pas encore été offertes en vente, ou d'abattre du bois marchand sur icelles terres situées dans les limites de cette province, et formant partie des limites pour lesquelles des licences pour la coupe du bois ont été accordées; le dit bois étant la propriété exclusive des porteurs des dites licences qui ont le droit exclusif d'intenter des poursuites contre toute personne ou personnes qui enfreindront cet ordre.

F. LANGELIER,

Commissaire des Terres de la Couronne.



Chemin de Fer du Gouvernement.

DIVISION OUEST.

CHEMIN de FER Q.M.O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Le et après LUNDI le 10 février les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Train express pour Hull à 9.30 A.M. et 5.00 P.M., arrivant à Hull à 2.00 hrs. P.M. et 9.15 hrs. P.M.

Train express de Hull à 9.10 hrs. A.M. et 4.45 hrs. P.M., arrivant à Hochelega à 1.40 hrs. P.M. et 9.00 hrs. P.M.

Train de St. Jérôme laissera la gare d'Hochelega à 5.30 P.M.

Le train de St. Jérôme à 7 A.M. Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard.

Bureau général: 13 Place d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des billets.

Bureau: au-dessus du Mechanic's Hall et 155 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

CHS. A. SCOTT, Surlintendant.

C. A. STARK,

Agents général du fret et des passagers.

Chemin de fer Q.M.O. et O.

DIVISION EST.

A compter de LUNDI 17 Février

Les trains circuleront sur cette division comme suit:

Départ d'Hochelega. Arrivée à Québec. Train express: 3 hrs. p.m. 10.10 hrs. p.m. " mixte: 7.10 a.m. 5.50 hrs. p.m.

RETOUR.

Départ de Québec. Arrivée à Montréal. Train express: 12.00 p.m. 7.30 hrs. a.m. " mixte: 6.15 p.m. 10.30 hrs. a.m.

Les convois partiront de la gare du Mile-End dix minutes après leur départ d'Hochelega.

Billets en vente aux bureaux de MM. Starnes, Leve & Alden, No. 202 rue St. Jacques, au No. 158 rue Notre-Dame et aux gares d'Hochelega et du Mile-End.

J. T. PRINCE,

Agent proposé au transport des passagers.

Chemin de fer Q.M.O. et O.

AVIS.

Service régulier.—Vitesse et sécurité. De Montréal à Ottawa en quatre heures.—Rafraichissements à Calumet.

Vu les nombreuses plaintes du public voyageur concernant le changement des heures du départ des trains sur la division ouest de cette LIGNE COURTE ET POPULAIRE et pour le service plus régulier des malles, il a été décidé de

Reprendre les anciennes heures de départ et d'arrivée.

Les trains express et de la malle laisseront Hochelega pour Hull à 9.30 hrs. A.M. et 5 hrs. P.M., arrivant à 2.00 et 9.15 P.M., et 4.45 P.M., arrivant à Hochelega à 1.40 et 9.00 hrs. P.M.

Un train spécial laissera Hochelega pour Ottawa à 6.30 hrs. P.M. et rencontrera à la jonction de St. Martin le train express de Québec arrivant à Hull à 11.00 P.M. Ce train laissera Hull à 11.30 A.M. et rencontrera à la jonction le train de Québec qui arrivera à Québec à 10.10 P.M. Ottawa.

C. A. SCOTT,

Surlintendant général.

JODOIN & CIE.,

Manufacturiers de

POELES, PELLERES, ETC.

Bureau et magasin

No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Succursale
NO. 14 RUE ST. JEAN, QUEBEC.

Woods, F. Billingsley, E. W. Sewell, J. B. Renaud, Joseph Shehyn, I. Thihaudeau, T. Beaubien (Levis), et E. C. Benson. M. E. W. Sewell, un de ceux qui parlèrent, hier, en faveur du projet, fit remarquer, entre autres choses, qu'il n'en dépend que de nous pour avoir la navigation ouverte entre Québec et le bas St. Laurent durant les douze mois de l'année.

Tribunaux.

RECORDER.

Vingt-un prisonniers ont comparu ce matin devant son Honneur le Recorder.

Charles Payette photographe, vagabondage sur la rue Ste. Marie, \$2.50 ou quinze jours;

Pierre Gros, chiffonnier, ivresse et assaut sur Catherine Stills, \$2.50 ou quinze jours;

Hugh Reilly, Cocher, ivresse et assaut sur la police \$1.50 ou 10 jours;

Patrick Tager, ivresse et assaut sur Timothy William \$2.50 ou quinze jours;

Thomas Irvine, pour avoir rossé sa pauvre moitié, est condamné à deux mois de prison aux travaux forcés;

Jean Baptiste Jeannotte, ivresse et perturbation de l'ordre sur la rue Mignonne, \$10 ou deux mois;

Joseph Racette, pour avoir glissé avec un traineau sur la rue Durham, \$2.50 ou 15 jours;

Alexis Verdon assaut sur la personne de Léon Hogue, \$1.50 ou 10 jours;

Médard Chaput, cocher, pour s'être absenté de son sleigh \$2 50 ou 14 jours;

William Baldwin, cocher, gênant la circulation, \$5 ou un mois;

Joseph Laberge, ivresse \$1.50 ou 10 jours;

Patrick Hughes, Michael Price et James Sarvin, ivresse et tapage sur la rue Duke, \$5.00 d'amende et les frais.

SESSIONS SPECIALES DE LA PAIX.

Jos. Jeannotte dit Bellehumeur, a subi son procès devant M. le juge Desnoyers, sous accusation d'être entrée avec effraction dans un magasin de la rue Ste. Marie, et d'en avoir enlevé du thé, des sardines, etc. Le prisonnier, qui est le même dont l'évasion avait jeté l'émoi dans cette partie si paisible du Palais de justice, appelée Cour de Police, est acquitté.

POLICE.

Marie Grégoire, une fille de mauvaise vie, accusée de vol de linge chez un teinturier, plaida coupable et fut condamnée à six mois de prison. On dit que la malheureuse appartient à une famille très respectable de Québec.

Antoine Archambault maître d'école est accusé d'avoir volé des gants et des pardessus, la propriété d'un prêtre de l'Eglise St. Jacques. Il plaide coupable et est condamné à deux mois de prison aux travaux forcés.

Adélar Charpentier accusé d'avoir volé cinquante pieds de câble à son frère a comparu ce matin, devant le Magistrat de Police M. Dugas, vu l'absence d'un témoin important son Honneur remis la cause à deux heures et après-midi.

La cause d'André Bleau vs. Joseph et Hubert Salmon pour assaut et batterie est remise à cet après-midi.

Marie Louise Hénauld a été arrêtée par le détective Areand, sous accusation de vol de cuillères en argent au préjudice de M. Alex. Wilson. La cause fut appelée ce matin et remise à cet après-midi, M. Wilson étant absent.

Savez-vous quel est le comble de l'orgueil?

—C'est de mettre un habit noir.

—Pourquoi?

—Parce qu'on dit: "Fier comme un paon!" et qu'un habit noir en a deux de pans!

FEUILLETON de la "PATRIE."

LA CULOTTE DU BRIGADIER.

Saint-Maximin est une jolie et coquette petite ville de Province, pleine de soleil et d'ombres, célèbre par son église aux allures de cathédrale et par le souvenir du brigadier Camaréon.

L'épopée de ce brave vétérân des guerres d'Afrique est écrite à la fresque par quatre grandes pages qui forment la paroi de la salle de la "Pomme-de-Pin," cabaret qui, il y a trente ans, était le grand café de la bourgeoisie de l'endroit.

Le premier tableau représente un chien en arrêt et dans la pénombre ombreuse d'un sentier, la silhouette de deux gendarmes; dans le second, les deux gardiens de la paix publique sont au galop, poursuivis plutôt que suivis par le chien; le troisième fait assister le spectateur à un repas que partage le chien; le quatrième, enfin, une sorte d'apothéose, nous montre le brigadier, son chapeau brossé et carré sur la tête, encore tout botté, mais, en chemise, et l'arrière-train d'un chien fuyant par un carreau de papier résolument traversé.

Ces fresques sont signées Lucoli, un peintre qui battait misérablement la campagne en 1846, et qui possède aujourd'hui un palais à Florence, sa patrie.

Or, voici l'aventure qu'elles racontent, aventure restée légendaire à Saint-Maximin, à Puy Loubien, à Trets, et dans toute la vallée de l'Arc, célèbre par la victoire de Marius et la défaite des Cimbres.

M. Frédéric de Trets était un grand chasseur devant le Seigneur, aussi fier de la sûreté de son œil que de son vieux compagnon Faro, magnifique chien d'arrêt qu'il se faisait gloire d'avoir dressé.

Un soir, il revenait, le carnier plein, de battre la plaine, lorsque, au détour du chemin, il rencontra son voisin Sixte Choua. Sixte Choua était aussi un chasseur, mais chasseur d'oiseaux de passage, qu'il guettait nonchalamment de son poste; il avait, en outre pour la plus profonde aversion les chiens, qui ne sont bons, disait-il, qu'à effaroucher le gibier et à le mettre en fuite.

M. Frédéric et Sixte Choua se serrèrent la main et firent route vers Trets. Faro, en chien bien dressé, marchait le nez sur les talons de son maître.

La conversation ne tarda pas à rouler sur la chasse, et Sixte Choua reprit sa thèse sur l'inutilité du chien.

M. Frédéric chercha à convaincre son compagnon en lui citant les prouesses de Faro; mais Sixte Choua avait son opinion faite et n'en voulait pas démordre. A chaque fait que lui citait M. Frédéric, Sixte Choua répondait:

—C'est un pur hasard.

M. Frédéric était exaspéré.

—Qu'entends-tu par un pur hasard? s'écria-t-il.

—Oh! rien.

—Mais encore?

—Eh bien, suppose une supposition: tu as la bouche ouverte, je te jette une cerise entre le nez et le menton; si elle ne tombe pas dans ta bouche, c'est par un pur hasard.

—Tu es plus entêté que le beaudou de Peynier.

M. Frédéric s'arrêta, fit mine de charger son fusil; Faro, les yeux fixés sur lui, raidit son fouet.

—Cherche! lui cria-t-il en lui désignant un champ de trèfle qui bordait la route.

—Puis se tournant vers Sixte Choua:

—Tiens, lui dit-il, nous sommes seuls; Faro ne nous voit ni ne nous entend, n'est-ce pas? Eh bien, regarde: je mets cette pièce de cinq francs sous cette pierre; nous allons rentrer à Trets, et j'enverrai Faro la chercher. Tu ne diras pas que c'est un pur hasard, ça?

—Oh! pour ça, non; ce ne sera pas un pur hasard.

—Eh bien, partons, dit M. Frédéric.

Il siffla Faro, et ils se dirigèrent vers Trets, où ils arrivèrent à la nuit tombante.

En attendant le souper que préparait la ménagère, les deux amis s'assirent sur un banc qu'ombrageait un magnifique figuier et s'apprêtèrent à pétuner, comme disait M. Frédéric, qui avait la prétention d'être un beau parleur. Lorsque sa pipe fut bien allumée, il appela Faro, qui vint se placer entre ses jambes, et il le caressa.

—Tu vois, Faro, dit-il en montrant au chien une pièce de cinq francs, tu vois! J'en ai perdu une sur le chemin, va la chercher!

Faro donna quelques éclats de voix en bondissant pour indiquer qu'il avait compris; puis, prenant piste, le nez au ras du sol, il partit en courant.

—Eh bien, qu'en dis-tu? dit M. Frédéric.

—S'il rapporte la pièce, je dirai que ce n'est pas un pur hasard.

Faro queta tout le long du chemin et s'arrêta net devant la pierre sous laquelle était placée la pièce de cinq francs. Il essaya vainement de la soulever avec son museau; il flairait bruyamment, cherchant une issue pour atteindre la pièce. Après de vains efforts, il se décida à gratter le sol pour faire une excavation qui lui permit d'atteindre l'objet qu'il recherchait.

Il se livrait ardemment à cette besogne sur le bord du sentier, lorsque deux gendarmes apparurent. Faro était un trop honnête chien pour fuir devant l'autorité; il considéra même l'arrivée des représentants de la force publique comme un secours providentiel. Tout frétilant, il s'élança vers eux, revint vers la pierre, se mit à regratter, retourna, semblant solliciter leur assistance.

Le brigadier était un homme d'expérience, et, trouvant ce manège insolite, il mit pied à terre. Le chien ne le quittait pas de vue. Camaréon—tel était le nom du brigadier,—souleva la pierre et vit une belle pièce blanche qui, malgré la nuit qui était arrivée, se détachait brillante sur la terre sombre. Le chien se précipita sur elle, mais le brigadier l'avait déjà saisie.

—Diable! diable! dit-il, qu'est-ce que cela signifie? Quel est ce mystère?

Après un moment de réflexion, il mit soigneusement la pièce de cinq francs dans la poche de son pantalon et remonta à cheval.

Puis, comme la nuit était venue, il partit au trot, suivi de son subordonné.

Faro, un instant hésitant, étonné peut-être de l'acte d'indécatesse du brigadier, prit son parti et se mit à la poursuite des gendarmes.

Tout en chevauchant, son inférieur se hasarda à l'interroger:

—Pour lors, brigadier, que vous pensez que cette pièce...

—Est une pièce à conviction... que c'est à cet endroit même que fut dévalisé le boucher du Beausset, dont auquel j'ai perdu la piste des coupables... et qu'avec cette pièce je vais faire un rapport au capitaine, avec mes idées.

Faro suivait toujours.

—Le chien nous suit, dit le gendarme.

—Tant mieux, que ce sera une pièce à conviction de plus à mettre dans mon rapport au capitaine.

En arrivant à Saint-Maximin, ils mirent les chevaux à l'écurie et montèrent souper dans le réfectoire de la caserne.

Faro n'avait pas quitté la botte du gendarme.

On se mit à table, et Faro fut admirablement traité. Camaréon n'avait jamais vu de chien plus caressant; la tête appuyée sur les genoux du brigadier, il ne perdait pas un seul de ses mouvements et poussait la familiarité jusqu'à fouiller son museau dans la poche de sa culotte.

Le repas fini, chacun se retira dans sa chambre, et Camaréon emmena avec lui Faro.

Je ne vous ferai pas assister à la toilette de nuit d'un brigadier de gendarmerie; sachez seulement que, à peine Camaréon venait de déposer négligemment sa culotte sur le dossier d'une chaise, Faro se précipita dessus, la happa et bondit avec à travers un carreau de papier qui remplaçait une vitre absente de la fenêtre.

Je ne chercherai pas à vous décrire la stupéfaction de Camaréon. Il cria: "Au voleur!" Ses hommes accoururent, et, dans le costume semi-officiel si bien représenté par Lucoli, il raconta à ses subordonnés sa mésaventure.

On battit les rues sombres de Saint-Maximin, au grand émoi des habitants, mais on ne décou-

vrit pas Faro.

—Couchons-nous, dit philosophiquement le brigadier; ce chien est un fricoteur et demain tout le monde à cheval, à la recherche de son propriétaire, qui doit être un fricoteur.

Sur cet ordre, tous les gendarmes allèrent se coucher.

Pendant ce temps-là, Faro brûlait les quatre lieues qui séparent Saint-Maximin de Trets.

Sixte Choua, attardé, quittait M. Frédéric fort inquiet de la longue et inexplicable absence de Faro, lorsque celui-ci arriva à toute vitesse et déposa une loque noire aux pieds de son maître.

—Qu'es aqou? s'exclama Sixte Choua.

—Va sabi djé! répondit M. Frédéric.

On transporta la guenille poussiéreuse dans la maison. Faro, tout haletant, vint se coucher auprès et, la secouant, fit tinter sur le parquet le contenu de la culotte, toute déchiquetée. M. Frédéric la fouilla et en retira la pièce de cinq francs.

—Eh bien, qu'est-ce que tu en dis?

—J'en dis.. j'en dis.. fit en gouguenardant Sixte Choua, que c'est un pur hasard de trouver dans une vieille culotte cinq francs placés sous une pierre au bord du chemin; voilà un pur hasard. Eh bien! bonsoir.

Sixte Choua allait se retirer, lorsque soudain M. Frédéric se frappa le front en poussant un grand cri:

—Ah! mon Dieu! quel malheur!

—Quoi donc?

—Tu ne comprends pas? J'ai fait voir à Faro une pièce de cinq francs; il a mal compris, je lui ai mal expliqué. Il a cru qu'il m'en fallait une quelconque, et alors..

—Alors?

—Oh! c'est affreux! alors il a rencontré quelqu'un, il l'a attaqué, il l'a peut-être dévoré pour m'apporter ma pièce, qui n'est pas ma pièce. Sainte Vierge Marie, quel malheur!

—Allons, du calme, Frédéric, sois un homme, dit Sixte Choua. Voyons d'abord ce que c'est que cette loque.

Les deux amis ne tardèrent pas à reconnaître le restant d'une culotte de gendarme.

—Assassiner un gendarme! Quel gueux que ce Faro! s'exclama M. Frédéric, désespéré.

Sixte Choua ne voulait pas abandonner son voisin, et les deux amis passèrent une nuit horrible à se consulter. Faro ne comprenait rien aux gourmandises qu'il recevait, et, en philosophe, il alla se coucher dans la grange pour les éviter.

A l'aube, les deux amis, qui avaient résolu d'aller droit au danger, se dirigèrent vers la gendarmerie.

A moitié route, à l'endroit même où, la veille, il avait voulu faire sa malencontreuse expérience, il aperçut un groupe de gendarmes. En les apercevant,

Faro s'était précipité à leur rencontre, et Camaréon l'avait reconnu. En deux temps de calop, il fut auprès de M. Frédéric.

—Il est à vous, ce chien? fit-il.

—Oui, brigadier.

—Et ma culotte?

—La voici, répondit piteusement M. Frédéric en tirant de sa veste un lambeau de drap.

—Ah! Ah! je vous tiens donc, assassins du boucher du Beausset! dit Camaréon.

Et, mettant pied à terre, il commença l'interrogatoire.

Il ne fut pas difficile de s'expliquer, et gendarmes et inculpés allèrent dîner chez M. Frédéric.

La culotte fut généreusement payée.

—C'est égal, vous avez là un fameux chien, dit Camaréon.

—Qu'est-ce que je te disais, hein, Sixte?

—Que veux-tu? voilà ce qu'on peut appeler un pur hasard!

FLORIAN PHARAON.

AU GRAND VATEL
M. DUPERROUZEL
CAFÉ RESTAURANT

Spécialité de Café français, de vins français et Allemands et de fines liqueurs françaises.

Salon particulier pour Messieurs. Journaux parisiens et Canadiens. On se charge des commandes des diners de société.

N. B. L'établissement est ouvert tous les soirs à jusqu'à minuit.

Portraits à l'huile, au crayon et à l'encre de Chine. Depuis le portrait en miniature jusqu'au portrait grandeur naturelle. On fait les portraits d'une manière irréprochable et l'on copie les vieux portraits avec la plus grande exactitude.

ARCHAMBAULT
Artiste Photographe
300 Rue Notre-Dame.

Cadres de tous les genres, de tous les prix, pour tous les goûts. Cadres dorés, en velours, en maroquin, en ébène, en ivoire, en noyer noir. Veuillez vous donner la peine de visiter l'atelier et l'on se fera un véritable plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

LIBRAIRIE
IMPRIMERIE ET RELIURE.

LIBRAIRIE
Payette & Bourgeault,
NO. 250 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

LIVRES DE PIETE.

- "Ange Conducteur," différentes reliures, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts. et \$1.00
- "Formulaires de Prières," différentes reliures 50, 75, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.
- "Mamel Complet," par Goffiné, reliure anglaise, 731 pages in-18, contenant outre la matière d'un paroissien, une explication du texte, des Epîtres et Evangiles, et un cours complet d'instructions morales, liturgiques et dogmatiques, distribuées suivant leur rapport avec l'Evangile du jour. Prix, \$1.00.
- "Imitations de Jésus-Christ," de toute reliure, de 25, 30, 40, 50, 75 cts. et \$1.00.
- "Journées du Chrétien," de toute reliure, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts.
- "Mamel de Piété" à l'usage des élèves du Sacré-Cœur, in-18, 804 pages, tranche marbrée \$1.00, dorée \$1.25.
- "Miroir des Ames," in-12, 142 pages avec gravures, 60 cts.
- "Paroissiens" de toute sorte, de 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 75, 90, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.
- "Recueil de Prières," par Mme la Comtesse Flavigny, de 50 cts à \$1.00.
- "Visites au St. Sacrement et à la Ste. Vierge," par St. Alphonse de Liguori, in-32, tranche marbrée 40 cts., do., dorée 60 cts.

Ces volumes seront expédiés par la maison fameuse de Paris, sur réception du montant. Aussi un assortiment complet de livres pour école, cartes à jouer, articles religieux, bon choix de littérature, etc., etc.

LIBRAIRIE
Payette & Bourgeault,
250 Rue St. Paul,
Vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréal.